

Certifié conforme  
Le 24/11/2021  
Laurent SERVIÈRES



## Procès-verbal de la 3ème Assemblée Générale de la coopérative

Le 19 novembre 2021 de 18h30 à 20h30  
À Main d'Oeuvres, 1 rue Charles Garnier, 93400 Saint-Ouen

Étaient présent.e.s : SERVIÈRES Laurent, PRAT Rémy, LE NAGARD Yannick, KRUGER Matthieu, RICHARD Joël, LOISON Sylvain, MAUNOURY Martin, TIERCELIN Martine, NDJINKEU KEUZETA Blaise, GATIGNOL Hervé, BRAVO Sophie, BRAVO Olivier, DELPEYROU Didier, VAUVRAY Anne, RASTOCLE Didier (représentant la ville de PIERREFITTE), PONTHER Eugénie (représentant également PLAINE COMMUNE et la ville d'ÉPINAY-SUR-SEINE)

### **18 sociétaires**

VILAIN Marianne, LEMAIRE François (association Educ'Écolo), ADAMJY Nesrine, BOLE-RICHARD Octavie, DJIKPOR Afi

### **5 observateurs**

### Étaient représenté.e.s :

ANDRÉ Évelyne représentée par Laurent Servières, LAURENCIN Nicolas représenté par Rémy Prat, FIALA Nathalie représenté par Yannick Le Nagard, ROMET Jean Baptiste représenté par Matthieu Kruger, COULAND Julien représenté par Joël Richard, GUTIERRES Baptiste représenté par Sylvain Loison, GUTIERRES Quentin représenté par Martin Maunoury, MOULART Antonin représenté par Martine Tiercelin, PICQUART Nicole représenté par Blaise Ndjinkeu Keuzeta, DUSSART Julien représenté par Hervé Gatignol, LEROUX Gaëlle représenté par Laurent Servières, MAINPIN Matthieu représenté par Laurent Servières, CLAIRE benoit représenté par Sophie Bravo, TISSOT Adeline représentée par Olivier Bravo, URBAIN Marie-Ange représentée par Didier Delpeyrou, KESSLER béatrice représentée par Anne Vauvray, CHEVREAU Hervé représentée par Eugénie Ponthier, BONTINCK Katy représentée par Rémy Prat, LEROY Hervé représentée par Yannick Le Nagard, MARTINEAU Damien représentée par Matthieu Kruger, MONNET Laurent représentée par Joël Richard, MEYER Olivier représentée par Sylvain Loison, VAN WYRMEERSCH Kévin représentée par Martin Maunoury, ZEMOURI Essaid représentée par Martine Tiercelin.

### **24 pouvoirs**

Au total, avec 18 présents et 24 représentés, sur 95 sociétaires (personnes morales et personnes physiques), le quorum est atteint avec **44.21%**.

## Rappel de l'ordre du jour

Accueil et élargement à 18h30, début des échanges à 19h.

- Nomination des secrétaires et président de séance
- Rapport d'activité de l'année 2020
- Rapport comptable de l'année 2020
- Projection et premiers éléments sur 2021
- Nouvelles candidatures au Conseil Coopératif
- Questions diverses

## Nomination des secrétaires et président de séance

Sont désigné.e.s par l'assemblée un président de séance (Laurent SERVIERES), deux assesseurs (Joël RICHARD et Martine TIERCELIN), un secrétaire de séance (Martin MAUNOURY).

## Rapport d'activité 2020

Laurent Servières, président de la coopérative, présente le rapport d'activité de la coopérative pour l'année 2020. Il indique que cette Assemblée Générale a lieu trop tard dans l'année, et que pour des raisons légales, la prochaine Assemblée Générale aura lieu au plus tard en juin 2022.

L'activité de la coopérative a en réalité surtout repris en septembre 2020, après un an et demi de ralentissement suite à la crise sanitaire et à la campagne des municipales, à laquelle certains bénévoles très actifs ont pris part. L'activité a surtout été "administrative", avec l'organisation de la tenue de l'AG, le renouvellement du Conseil Coopératif, l'embauche d'un expert comptable et le dépôt des premiers comptes de la coopérative (2018-2019). Mais surtout, la poursuite des préparatifs de l'installation de la centrale d'Épinay ont continué à avancer, avec de nombreux échanges avec la ville d'Épinay, notre installateur, le dépôt des différentes formalités administratives, etc. Le paiement du premier acompte des travaux a également eu lieu. Enfin, de premières discussions ont eu lieu à Saint-Ouen autour d'un éventuel projet.

### **1ère résolution : Approbation du rapport d'activité 2020**

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, approuve à l'unanimité le rapport d'activité présenté.

# Rapport comptable 2020

Matthieu Kruger présente le rapport comptable 2020. Voir rapport comptable de notre cabinet d'expertise comptable LJC Conseil en annexe. Il signale qu'en 2020 il n'y a pas eu de recettes, que nous avons par contre un crédit de TVA à encaisser auprès de l'État.

## **2ème résolution : Approbation du rapport comptable 2020**

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion 2020, approuve à l'unanimité le rapport comptable présenté. Celui-ci faisant ressortir un résultat net comptable négatif de -1570,00 euros, sur un deuxième exercice sans aucun chiffre d'affaires.

## **3ème résolution : Affectation des résultats**

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, après avoir constaté l'existence d'une perte nette de 1570 euros au titre de l'exercice 2020, décide, sur proposition du conseil coopératif, d'affecter ce résultat en report à nouveau. Adopté à l'unanimité.

## **4ème résolution : Constatation du nouveau capital social**

L'Assemblée Générale, statuant en sa forme ordinaire, constate ainsi que, en date du 19 novembre 2021, le capital social de la SCIC SAS à capital variable s'élève désormais à 57 050€, formé de 1 141 parts sociales de 50 euros chacune, entièrement souscrites et libérées. Adopté à l'unanimité.

# Projection et premiers éléments sur 2021

Le 13 août de l'année 2021, notre première centrale solaire a été mise en service ! Rémy Prat, président de l'association Plaine Énergie Citoyenne, présente les travaux ayant eu lieu sur le toit de l'école Jean-Jaurès, à Épinay-sur-Seine. Les travaux ont démarré pendant les vacances scolaires de février. La centrale comporte 238 panneaux photovoltaïques et devrait produire 78 MégaWatts Heures par an (équivalent à la consommation de 28 familles, hors chauffage). L'électricité est réinjectée en totalité dans le réseau public géré par Enedis.

Un logiciel permet de suivre la production en temps réel. Joël Richard s'occupera de surveiller les anomalies de production.

En termes financiers, les principales dépenses 2021 concerneront l'achat de cette centrale. 6 Comptes Courants d'Associés (CCA) ont été contractés avec 5 sociétaires, pour un montant total de 30 000€. Cette somme a été remboursée comme prévu trois mois plus tard, pour être remplacée par un emprunt auprès de la banque LA NEF.

Des ateliers de sensibilisation à l'énergie (sobriété et ENR) ont été organisés auprès de tous les élèves de CM1 et CM2 de l'école d'Épinay. L'inauguration a eu lieu le 24 septembre et a été un très bon

moment, avec plusieurs centaines de participants.

Une vidéo a été réalisée à cette occasion, elle est presque finalisée.

Yannick Le Nagard, sociétaire, présente le projet à Saint-Ouen, qui est le plus avancé de la coopérative. Le toit de l'école Jean de la Fontaine a été identifié. La Mairie a donné son accord de principe pour la pose de panneaux solaires sur le toit. Le bâtiment supporterait la pose de panneaux, et une étude de faisabilité économique et technique a montré qu'il serait possible de faire un projet en autoconsommation, dont le surplus serait réinjecté dans le réseau. 75% de l'électricité produite par les panneaux serait directement consommée par l'école, cela représenterait 30% des consommations totales du bâtiment.

Nous serions alors tiers-investisseurs pour la mairie, à qui nous louerions la centrale. La toiture est déjà végétalisée, et pourra accueillir les panneaux en plus. Nous espérons pouvoir installer cette centrale l'an prochain.

Nous avons d'autres projets à différents stades de développement (Espace Salvador Allende à Pierrefitte plutôt en 2023-2024, un hangar technique à Aubervilliers pour début 2022, le centre équestre du parc Georges Valbon).

Nous avons le projet de recruter un.e salarié.e autour principalement de la communication ("Chargée de dynamique citoyenne"). Trois candidatures sérieuses sont explorées. Le poste serait financé pour les trois prochaines années sur des subventions, puis par les recettes de la coopérative à partir de 2025.

Les réunions mensuelles ont lieu une fois par mois, leurs dates sont communiquées à tous les sociétaires. Nous accueillons avec plaisir les bonnes volontés !

## Renouvellement du conseil coopératif

### Composition actuelle du Conseil Coopératif :

7 membres, élus pour 3 ans (une partie sera à renouveler l'an prochain).

Laurent Servières (Président), Laurent Monnet, Matthieu Kruger, Junot Blaise Ndjinkeu Keuzeta, Martine Tiercelin, Sylvain Loison, Rémy Prat.

### Renouvellement du Conseil

Le Conseil Coopératif est constitué de 3 à 15 membres. Il est renouvelable par moitié tous les 3 ans. Il peut coopter des membres, mais l'Assemblée Générale peut également élire de nouveaux conseillers.

La proposition suivante de composition du conseil coopératif est soumise au vote.

Laurent Servières (Président), Laurent Monnet, Matthieu Kruger, Junot Blaise Ndjinkeu Keuzeta, Martine Tiercelin, Sylvain Loison, Rémy Prat, Yannick Le Nagard, Anne Vauvray.

À noter que deux autres personnes se sont proposées pour être membre du conseil coopératif. Après

échanges, Matthieu Mainpin a indiqué qu'il préférerait rester simple sociétaire et ne pas être membre du conseil. Julien Bardon n'a pour l'instant pas donné de nouvelles, et n'est pas encore sociétaire. Il ne peut donc pas être élu membre du conseil coopératif.

**5ème résolution : Élection des nouveaux membres du conseil coopératif**

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, élit à l'unanimité Yannick Le Nagard et Anne Vauvray comme nouveaux membres du conseil coopératif.

## Questions diverses

Le président soumet à l'Assemblée Générale le projet de prendre des parts auprès de deux coopératives, la coopérative Pointcarré, à Saint-Denis (nous tenons nos réunions mensuelles dans leurs locaux) et Électrons Solaires 93, à Est-Ensemble (une autre coopérative de production d'énergie citoyenne).

**6ème résolution : Prises de parts dans des coopératives amies**

L'Assemblée Générale, statuant en la forme ordinaire, autorise le président à souscrire au nom de Plaine Énergie Citoyenne des parts dans les coopératives Pointcarré et Électrons Solaires 93, à une hauteur de 200€ pour chaque souscription.

Fin de la 3ème Assemblée Générale de la coopérative Plaine Energie Citoyenne.

---

À Saint-Denis, le 19 novembre 2021

Président  
(Nom Prénom + signature)

Laurent Servières

Secrétaire  
(Nom Prénom + signature)

MAUNOURY Martin

M. Maunoury

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE  
PLAINE ÉNERGIE/CITOYENNE  
4 Rue du capitaine Alfred Dreyfus  
LA PLAINE 93210 SAINT-DENIS  
Tel : 06 20 62 23 70  
Email : [contact@plaine-energie-citoyenne.fr](mailto:contact@plaine-energie-citoyenne.fr)  
<https://www.plaine-energie-citoyenne.fr>  
845 057 496 RCS Bobigny